

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse investit 160 M€ pour l'eau au 2^{ème} trimestre 2016

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué **160 millions d'euros** d'aides au cours de ce 2^{ème} trimestre de l'année 2016 pour financer **2 200 projets** pour l'eau sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse.

En bref

- La moitié des aides est attribuée aux opérations **d'amélioration de l'assainissement (60 M€) et de l'eau potable (21,5 M€)**, portées par les **collectivités** ;
- 21% des aides (**33,6 M€**) sont attribués à la **gestion quantitative de la ressource en eau** dont des opérations d'économie d'eau ;
- La **restauration des milieux aquatiques** reçoit **25 M€** d'aides et la lutte contre **les pollutions agricoles** et les **pesticides**, **10 M€**.

Des projets remarquables :

1. Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites

- **Le service de distribution des eaux (SEERC) de la ville de Hyères (83)** expérimente le projet AQUARENOVA qui consiste à prélever de l'eau douce l'hiver sur l'amont du Gapeau et à l'infiltrer entre la mer et les champs captant pour augmenter l'alimentation de la nappe souterraine du Gapeau. Grâce à cette poche d'eau, l'aquifère est protégé contre les intrusions salines liées à une surexploitation de la nappe pour l'alimentation en eau potable et l'irrigation. Ce projet fait partie d'une démarche globale d'efficacité du système de distribution de l'eau qui passe par la lutte contre les fuites sur les réseaux d'eau potable (87 % de rendement en 2015, 90 % visé en 2023), la sensibilisation des usagers aux économies d'eau et la diminution des coûts de gestion. L'aide de l'agence est de **1 M€**.
- **La Métropole Aix Marseille Provence (13)** poursuit ses opérations d'économie d'eau et de protection de la ressource. Elle va construire une galerie pour acheminer les eaux du canal de Marseille, de la commune de Cassis à la Ciotat. Ce nouvel ouvrage appelé « galerie des Janots » viendra en substitution de l'ouvrage existant qui est actuellement situé dans le tunnel ferroviaire SNCF et qui présente des insuffisances importantes en termes de sécurité et de vulnérabilité avec des pertes d'eau estimées à 500 000 m³/an.
L'agence de l'eau aide le projet à hauteur de **6 M€** dont 3 sous forme d'avance.
- **L'Association Syndicale d'Irrigation de l'Ain (01)** crée une station de pompage dans le Rhône à Lagnieu en remplacement du prélèvement dans la nappe alluviale de l'Ain, déficitaire en eau. L'ASIA va fermer 42 puits individuels dans la nappe de l'Ain, permettant ainsi de réduire de 34% les

prélèvements d'eau à usage agricole. En parallèle, elle poursuit ses actions en faveur des économies d'eau vis-à-vis des agriculteurs. L'agence apporte une aide de **8 M€**.

- **La communauté de communes du Pays de Gex (01)** remplace ses canalisations d'eau potable de façon à réduire de 50 000 m³ par an ses prélèvements dans la nappe d'eau déficitaire. L'agence de l'eau apporte une aide de **1,4 M€**.
- **La Lyonnaise des Eaux (21)** remplace une conduite d'eau potable sur 4 km au départ de la station de pompage de Poncey-les-Athée qui alimente l'agglomération dijonnaise. Cette ressource de substitution soulage les captages du Grand Dijon, situés dans une zone déficitaire en eau. Les travaux permettront de résorber les fuites d'eau estimées à 630 000 m³/an. L'agence de l'eau apporte une aide de **2,2 M€**.
- **La commune de Saint-Jean du Gard (30)** renouvelle ses canalisations d'eau potable vétustes pour augmenter le rendement de son réseau et limiter ses prélèvements dans la nappe alluviale des Gardons, milieu sensible. Une première tranche de travaux vise une économie d'eau de 40 000 m³/an. L'agence de l'eau apporte une aide de **777 000 €**.

2. Pour réduire les rejets de pollution domestique

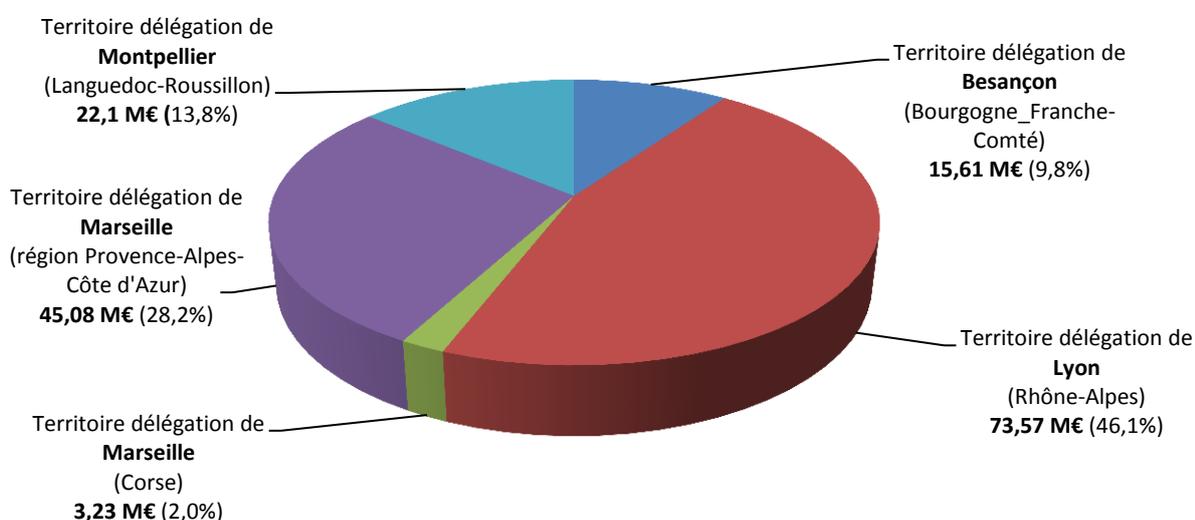
- **La communauté d'agglomération Belfortaine (91)** va raccorder les eaux usées de la commune de Banvillars sur la station d'épuration d'Essert-Bavilliers ce qui permettra d'améliorer l'épuration des eaux et de réduire la pollution par les eaux de pluie. Ces travaux seront favorables à la restauration de la qualité des eaux de la Savoureuse. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **348 K€**.
- **Le Syndicat mixte de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (06)** construit un bassin de stockage d'eau de pluie de 2000 m³, ce qui permettra de limiter les déversements au milieu naturel et de protéger la zone de baignade. Il met également en place un traitement des boues d'épuration qui seront déshydratées puis incinérées avec les ordures ménagères. L'aide de l'agence s'élève à **13,6 M€** dont 9 sous forme d'avance remboursable dans le cadre du contrat signé avec la Métropole Nice Côte d'Azur.
- **Le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)** va créer une nouvelle ligne de tramway T6 à Lyon. Les travaux sur les voiries offrent l'opportunité de modifier la gestion des eaux de pluie qui sont actuellement collectées et traitées à la station d'épuration de Saint-Fons. Le SYTRAL va ainsi créer des tranchées d'infiltration d'eau de pluie sur 13,4 ha ce qui permettra de recharger la nappe souterraine. L'agence apporte une aide de **1,6 M€**.
- **La commune de Porto Vecchio en Corse du sud** va améliorer la collecte des eaux usées de la ville jusqu'à la station d'épuration de Capo di Padula afin de mettre un terme aux déversements dans le golfe. Les travaux seront aidés à hauteur de 520 000 euros par l'agence de l'eau.

3. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

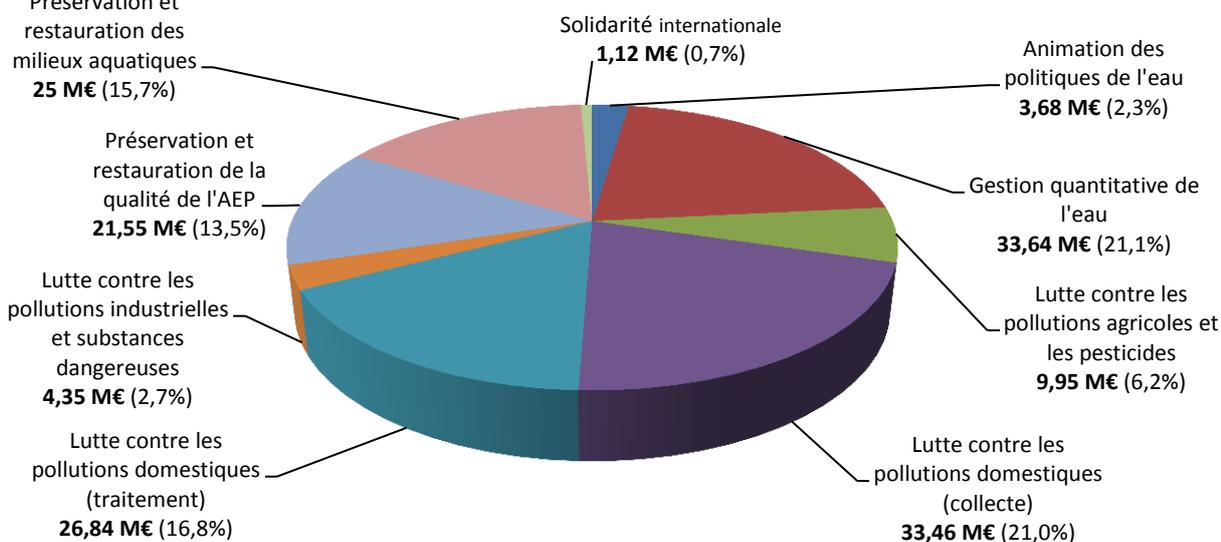
- **Le Sivom du bassin versant de la Petite Grosne (71)** va restaurer la rivière Denante, affluent de la Petite Grosne, très dégradée. Les travaux consistent à reconstituer une ripisylve et à créer des méandres afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'état des populations piscicoles. La rivière retrouvera un fonctionnement plus naturel. L'agence de l'eau apporte une aide de **125 000 euros**.
- **Chambéry Métropole communauté d'agglomération (73)** achève les travaux de restauration de la Laysse sur environ 2,6 km dans Chambéry. Ils consistent à conforter les digues pour limiter les inondations et à restaurer le lit de la rivière ainsi que les zones humides adjacentes. L'aide de l'agence de l'eau s'élève à **3,2 M€**.

- **Le Département de la Haute-Savoie (74)** rend franchissable un seuil qui barre la Menoge, affluent de l'Arve. Construit pour accueillir les fondations d'un pont qui menace aujourd'hui de s'effondrer suite aux extractions de matériaux dans la rivière, cet ouvrage empêche la circulation des truites, ombres et chabots. L'agence de l'eau apporte une aide de **957 K€** pour créer une rampe facilitant le passage des poissons tout en sécurisant le pont.
- **Le Conservatoire du littoral** acquiert 138 hectares de zones humides situées sur les Salins des Castellans. Cette maîtrise foncière permettra de mettre en place un plan de gestion global sur une grande superficie du lido afin de sécuriser le devenir de cette zone et de maîtriser le repli stratégique en cas d'élévation du niveau de la mer. L'aide de l'agence est de **600 000 €**.

Bassins Rhône Méditerranée et Corse
Répartition des aides de l'agence par territoire - 2^{ème} trimestre 2016



Bassins Rhône Méditerranée et Corse
Répartition des aides de l'agence par thématique - 2^{ème} trimestre 2016



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr